

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE 2 DE FUMAY

1749 - 1824

3E18

Le présent instrument de recherche est une reprise d'un travail de classement et d'analyse réalisé en 2013 par Pascale Duménil et Aline Rossato.

Charleville-Mézières

2025

Présentation générale du fonds

Identification :

Référence	3E18
Intitulé	Archives notariales de l'étude 2 de Fumay
Dates extrêmes globales	1749-1824
Niveau de description	Sous-fonds
Importance matérielle	Sans objet

Contexte :

Nom du producteur	ETUDE 2 FUMAY
Histoire administrative du producteur	Sans objet
Historique de la conservation des documents	Sans objet
Modalités et date d'entrée	Ces archives ont été versées le 20 octobre 1986 par Maître SPRIMONT et le 4 août 2004 par Maître DELEGRANGE, notaires à REVIN.

Contenu et structure :

Présentation du contenu	Les répertoires et minutes sont les archives publiques produites par les notaires en tant qu'officiers ministériels.
Tris, éliminations réalisées	Sans objet
Accroissements	Sans objet
Mode de classement	La cotation des archives notariales s'effectue conformément aux dispositions de la circulaire AD 58-12 du 12 mai 1958, rappelées dans la circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998. « Les minutes notariales, qui constituent une des sous-séries de la série E, sont groupées par étude, chaque étude portant un numéro d'ordre individuel ; chaque liasse ou registre reçoit ensuite un numéro d'ordre individuel ».

Conditions d'accès et d'utilisation :

Conditions d'accès	Ces documents sont des archives publiques. A ce titre leur communicabilité est régie par le code du patrimoine (art. L. 213-1-L. 213-8).
Conditions de reproduction et de réutilisation	Les conditions de reproduction et de de réutilisation sont régies par le règlement de la salle de lecture des Archives départementales des Ardennes et par la licence ouverte votée par le Conseil départemental.
Langue et écriture des documents	Français
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques	Sans objet
Instruments de recherche	Le présent instrument de recherche est une reprise d'un travail de classement et d'analyse réalisé en 2013 par Pascale Duménil et Aline Rossato.

Sources complémentaires :

Existence et lieu de conservation des originaux	Sans objet
Existence et lieu de conservation de copies	Sans objet
Sources complémentaires dans le service des archives et hors service	Minutes notariales provenant des archives des tribunaux où elles avaient été déposées avant la Révolution : série E. Administrations et tribunaux de l'époque révolutionnaire : notaires (tableaux nominatifs, circulaires, correspondances) (1791-an IX) L1249. Enregistrement et hypothèques : séries 3Q et 4Q. Officiers publics et ministériels : série 8Unot.
Bibliographie	Le Gnomon. Revue internationale d'histoire du notariat depuis 1988 (PERB7). MOREAU, Alain, Le notaire dans la société française d'hier à demain, coll. Mieux connaître, Economica, PARIS (FRANCE), 1999 (INOCTAVO/GEN 179). MONTJOUVENT, Philippe de, Dépouiller les archives de notaires, coll. Autrement généalogie, éd. Autrement, Paris, 79 p. (INOCTAVO/GEN 296). POISSON, Jean-Paul, Notaires et société : travaux d'histoire et de sociologie notariales (Tome II), Economica, Paris, 1990, 597 p. (INOCTAVO/GEN 33). Conseil supérieur des archives. Commission des archives notariales / ETIENNE, Geneviève (DIR.) / LIMON-BONNET, Marie-Françoise (DIR.), Les archives notariales : manuel pratique et juridique, coll. Manuels et guides pratiques, Service interministériel

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE 2 DE FUMAY

des Archives de France/Documentation française,
Paris, 295 p. (INOCTAVO/GEN 824).

Contrôle de la description :

Notes de l'archiviste	Frédérique Laverrière
Règles ou conventions	Norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G) publiée par le Conseil international des archives en 1994, 2e édition en 1999.
Date de la notice	09/01/2020

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE 2 DE FUMAY

3E18 306	Répertoires chronologiques de Maîtres LION Emmanuel Dominique (1791-an XII) et LION Nicolas Emmanuel (an XIV-1824) 1791-1824	
3E18 120 - 215	Minutes.	1749-1824
3E18 180 - 215	Maître LELIVRE François.	1749-1784
3E18 180		1749
3E18 181		1750
3E18 182		1751
3E18 183		1752
3E18 184		1753
3E18 185		1754
3E18 186		1755
3E18 187		1756
3E18 188		1757
3E18 189		1758
3E18 190		1759
3E18 191		1760
3E18 192		1761
3E18 193		1762

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE 2 DE FUMAY

3E18 194	1763
3E18 195	1764
3E18 196	1765
3E18 197	1766
3E18 198	1767
3E18 199	1768
3E18 200	1769
3E18 201	1770
3E18 202	1771
3E18 203	1772
3E18 204	1773
3E18 205	1774
3E18 206	1775
3E18 207	1776
3E18 208	1777
3E18 209	1778
3E18 210	1779
3E18 211	1780

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE 2 DE FUMAY

3E18 212		1781
3E18 213		1782
3E18 214		1783
3E18 215		1784
3E18 120 - 160	Maître LION Emmanuel Dominique.	1761-1804
3E18 120		3 août 1761
3E18 121		10 février 1762
3E18 122		mai, août-décembre 1764
3E18 123		1765
3E18 124		1766
3E18 125		1767
3E18 126		1768
3E18 127		1769
3E18 128		1770
3E18 129		1771
3E18 130		1772
3E18 131		1773
3E18 132		1774

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE 2 DE FUMAY

3E18 133	1775
3E18 134	1776
3E18 135	1777
3E18 136	1778
3E18 137	1779
3E18 138	1780
3E18 139	1781
3E18 140	1782
3E18 141	1783
3E18 142	1786
3E18 143	1787
3E18 144	1788
3E18 145	1789
3E18 146	1790
3E18 147	1791
3E18 148	1792
3E18 149	1793
3E18 150	

Frimaire-fructidor an II

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE 2 DE FUMAY

3E18 151		an III
3E18 152		an IV
3E18 153		an V
3E18 154		an VI
3E18 155		an VII
3E18 156		an VIII
3E18 157		an IX
3E18 158		an X
3E18 159		an XI
3E18 160		an XII
3E18 161 - 179	Maître LION Nicolas Emmanuel.	1806-1824
3E18 161		1806
3E18 162		1807
3E18 163		1808
3E18 164		1809
3E18 165		1810
3E18 166		1811
3E18 167		1812

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE 2 DE FUMAY

3E18 168	1813
3E18 169	1814
3E18 170	1815
3E18 171	1816
3E18 172	1817
3E18 173	1818
3E18 174	1819
3E18 175	1820
3E18 176	1821
3E18 177	1822
3E18 178	1823
3E18 179	1824